

Édito

aaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaa
aaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaa
aaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaa
aaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaa
aaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaa
aaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaa
aaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaa
aaaaaa



Christine HUCHON,
Responsable pédagogique
Directrice Institut Sanitaire et Social

DEAS

Diplôme d'Accompagnant Éducatif et Social

Nouvelle formation

Lundi 20 mars, 18 stagiaires ont fait leur rentrée pour préparer le Diplôme d'Accompagnant Éducatif et Social au centre de formation Chantoiseau. Cette toute nouvelle formation réforme et remplace les diplômes d'AMP (Aide Médico Psychologique), d'AVS (Auxiliaire de Vie Sociale) et permet la professionnalisation des AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) et des AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire). Tout un programme !

Le métier d'Accompagnant Éducatif et Social

L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien afin de compenser les conséquences d'un handicap. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, à la vulnérabilité...

Son objectif : permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie et de redevenir ou rester autonome. Il accompagne l'adulte ou l'enfant dont il s'occupe, dans les activités sociales, scolaires et de loisirs.

Des lieux d'exercice du métier très diversifiés pour une meilleure insertion professionnelle

L'intérêt de ce métier est de pouvoir être exercé dans des environnements très divers : services d'aide à la personne, d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés, de soins infirmiers à domicile, mai aussi dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, les établissements pour personnes âgées, les établissements et services d'aide par le travail, les instituts médico-éducatifs, les maisons d'enfants, les structures d'accueil de la petite enfance, les établissements d'enseignement et de formation, les lieux d'activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs...

De quoi multiplier les chances de trouver un emploi à la sortie !

La formation

La formation dure 11 mois. Pour répondre à la diversité des situations d'accompagnement et aux possibilités de mobilité professionnelle, elle est organisée avec un socle commun suivi d'une des trois spécialités :

- Accompagnement de la vie à domicile
- Accompagnement de la vie en structure collective
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

Le centre de formation Chantoiseau a obtenu l'agrément pour dispenser les trois spécialités. Les autorisations ont été délivrées par l'Etat et par le Conseil Régional pour 35 places par an. De plus, le centre Chantoiseau a été reconnu centre d'examen : les stagiaires n'auront plus besoin de se déplacer à Marseille pour les épreuves finales.

La formation est financée par le Conseil Régional pour 10 places, par la CPAM dans le cadre du reclassement professionnel et par les entreprises ou les associations dans le cadre d'un plan de formation ou par le biais d'un congé individuel de formation (CIF) en CDI ou en CDD.

*Christine HUCHON,
Responsable pédagogique
Directrice Institut Sanitaire et Social*



Aaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaa

AAAAAAAAAAAA

Paaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaa

Laaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaa

Contact

Pôle Formation Chantoiseau CRP Chantoiseau ♦ 118, route de Grenoble ♦ 05107 Briançon
Tél : 04 92 25 31 31 ♦ Fax : 04 92 25 31 99 ♦ Mail : crpchantoiseau@fondationseltzer.fr ♦ Site : www.fondationseltzer.fr
Directrice Insertion et Autonomie : Monique FAHY ♦ Responsable des admissions : Valérie DEGRENELLE
Responsable de la publication : François BACH, Directeur général ♦ Graphisme : Service Qualité-Communication

